

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT
CANTON DE LODÈVE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LODÈVOIS ET LARZAC

DÉCISION

numéro
CCDC_231206_110

portant sur

ATTRIBUTION À LA SOCIÉTÉ ALPES CONTRÔLES DU MARCHÉ DE MISSION DE CONTRÔLE TECHNIQUE RELATIF À LA CONSTRUCTION D'UN ACCUEIL DE LOISIRS PÉRISCOLAIRE, SUR LA COMMUNE DE SAINT JEAN DE LA BLAQUIÈRE

Le Président de la communauté de communes Lodèvois et Larzac,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), et en particulier les articles 5211-2, 5211-10 et l'article L.2122-22 dont l'alinéa 4,

VU le code de la commande publique, et en particulier les articles L.2123-1, R.2123-1 1° spécifiant que le montant des prestations étant inférieur au seuil de deux-cent-quinze-mille euros Hors Taxes (215 000 € HT), il est fait recours à une procédure adaptée ouverte,

VU la délibération n°CC_230704_16 du Conseil communautaire du 4 juillet 2023 par laquelle le Conseil communautaire délègue au Président la prise de décision prévue aux articles du CGCT susvisés,

CONSIDÉRANT le dossier de consultation transmis le 24 octobre 2023, par voie dématérialisée, à cinq sociétés,

CONSIDÉRANT les offres remises à la collectivité dans le cadre de cette procédure,

CONSIDÉRANT le rapport d'analyse des offres,

DÉCIDE

- **ARTICLE 1** : de conclure un marché de mission de contrôle technique relatif à la construction d'un accueil de loisirs périscolaire, sur la commune de saint Jean de la Blaquièrre, avec la société Bureau Alpes Contrôles, 2929 avenue Étienne Meuhul, 34070 Montpellier, pour un montant forfaitaire de neuf-mille-huit-cent-cinquante-six euros Hors Taxes (9 856,00 € HT) soit onze-mille-huit-cent-vingt-sept euros vingt centimes (11 827,20 € TTC),

- **ARTICLE 2** : de préciser que les droits, obligations et conditions financières de chacune des parties sont définis dans le rapport d'analyse, annexé à la présente décision,

- **ARTICLE 3** : d'imputer la dépense correspondante au budget principal, chapitre 23, article 2313, conformément à l'autorisation de programme n°17,

- **ARTICLE 4** : de dire que le présent acte sera transmis au service du contrôle de légalité, publié selon la réglementation en vigueur, notifié aux tiers et inscrit au registre des actes.

Fait à Lodève, le six decembre deux mille vingt-trois,

Le Président
Jean-Luc REQUI



RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES

Marché en procédure adaptée ouverte (mapao)
(EXAMEN DES OFFRES AVANT LES CANDIDATURES)

Objet de la consultation :

Opération de construction d'un ALP, sur la commune de Saint Jean de la Blaquière (34700)

Missions de Contrôle technique sur opérations de construction.

Nature du marché : Travaux Fournitures Services Maîtrise d'œuvre

Procédure: Procédure adaptée, selon les articles R 2123-1 à R 2123-6 du Code de la Commande Publique

Caractéristiques du marché

Marché ordinaire.

Durée prévisionnelle de l'opération : 30 mois

6 mois pour les études, 12 mois pour les travaux, 12 mois de GPA

Enveloppe prévisionnelle affectée aux travaux : 1.000.008,00 € HT

Estimation enveloppe prévisionnelle affectée aux missions de Contrôle technique : 10.000,00 € HT

Déroulement de la consultation

Publicité :

- BOAMP JOUE Midi Libre Moniteur
 Profil acheteur Autre : e-marchespublic.com

Délais :

- Demande de devis à cinq sociétés le 24 octobre 2023
- Date et heure limite de réception des offres : 22/11/2023 à 12h,

Recevabilité des offres :

- Nombre et liste des candidats ayant remis une offre dans les délais : 4

ALPES CONTROLES

APAVE

DEKRA

SUD EST PREVENTION

Offres non recevables :

- Nombre et liste des offres reçues hors délais : 0
 - Nombre et liste des offres irrégulières : 0
 - Nombre et liste des offres inacceptables : 0
 - Nombre et liste des offres inappropriées : 0
 - Nombre et liste des offres anormalement basses : 0

Jugement des offres :

Rappel des critères de jugement des offres, communs à tous les lots :

Critères	Pondération
Valeur technique	60 %
Prix des prestations	40 %

Analyse Valeur technique des prestations : pondération 60 %

La valeur technique notée sur 60% sera jugée au vu des éléments suivants :

-Sous-critère 1 : Adéquation et pertinence de l'organisation du candidat et composition de l'équipe dédiée spécifiquement à la réalisation des prestations par phase de l'opération : nombre d'intervenants, qualifications des intervenants et leur expériences (détaillées pour chaque intervenant sur des missions similaires), outils et méthodes de vérification et de suivi : 30%

-Sous-critère 2 : Adéquation et pertinence de l'organisation mise en place par le candidat pour respecter les délais pour chaque phase en nombre de jours : temps dédié aux études, nombre de réunions de travail, temps prévu en réalisation, fréquence et nature des visites sur site : 30%

La valeur technique sera appréciée au vu des éléments renseignés dans la décomposition du temps passé (annexe de l'AE) et dans le mémoire justificatif présentant les éléments ci-dessus.

La notation sera effectuée selon l'échelle suivante :

- | | |
|---------------------------------------|----------|
| - Très insuffisant | 1 point |
| - Insuffisant | 2 points |
| - Correct et acceptable avec réserves | 3 points |
| - Niveau élevé | 4 points |
| - Très élevé aucune réserve | 5 points |

Candidats	Note Technique 60 %				Note totale sur 60	Classement
	Adéquation et pertinence de l'organisation du candidat et composition de l'équipe dédiée 30 %		Adéquation et pertinence de l'organisation mise en place par le candidat pour respecter les délais 30 %			
	Points / 5	Note sur 30% (Note sur 5) x 6	Points / 5	Note sur 30% (Note sur 5) x 6		
	ALPES CONTRÔLES	5	30	4		
APAVE	5	30	3	18	48	2
DEKRA	5	30	4	24	54	1
SUD EST PREVENTION	5	30	4	24	54	1

Commentaires sur les notes obtenues :

VALEUR TECHNIQUE

SOUS-CRITERE 1

SOUS-CRITERE 2

ALPES CONTRÔLES

Enjeux du projets parfaitement appréhendés, équipe dédiée présentant toutes les compétences appropriées, 1 interlocuteur privilégié
Délais conformes
Inclus attestation hand non demandée dans CCTP mais obligatoire
Phase exe : analyse doc en 10 jours alors que CCTP demande en 4 jours

15,2 jours ingénieur
2,4 jours technicien
Total 17,6 jours
3 réunion phase conception
24 réunions phase chantier + 12 visites inopinées
1 réunion phase réception
Total 28 réunions
pas de réunion phase parfait achèvement
Nombre total de jours dédiés à la mission légèrement sous-évalué mais suivi de chantier approprié
16 jours ingénieur
5 jours technicien
Total 21 jours
2 réunions phase conception
24 réunions phase chantier

Total 28 réunions
phase parfait achèvement incluse
Nombre total de jours dédiés à la mission semble correctement évalué mais le nombre de visites de chantier semble sous-évalué au regard des enjeux

APAVE

Enjeux du projets parfaitement appréhendés, équipe dédiée présentant toutes les compétences appropriées, 1 interlocuteur privilégié
Délais conformes
Equipe compétente
Inclus attestation hand non demandée dans CCTP mais obligatoire
Phase exe : analyse doc en 7 jours alors que CCTP demande en 4 jours

<p>DEKRA</p> <p>Enjeux du projets parfaitement appréhendés, équipe dédiée présentant toutes les compétences appropriées, 1 interlocuteur privilégié Délais conformes Phase exe : analyse doc en 7 jours alors que CCTP demande en 4 jours</p>	<p>22,25 jours ingénieur 2,5 jours technicien Total 24,75 jours 2 réunions phase conception 24 réunions phase chantier + 12 visites inopinées 1 réunion phase réception Total 27 réunions Nombre total de jours dédiés à la mission semble correctement évalué Le nombre de réunions semble correctement évalué 22,25 jours ingénieur 7,25 jours technicien Total 29,5 jours</p>
<p>SUD EST PREVENTION</p> <p>Enjeux du projets parfaitement appréhendés, équipe dédiée présentant toutes les compétences appropriées, 1 interlocuteur privilégié Délais conformes Equipe compétente</p>	<p>12 réunions phase chantier + 8 visites inopinées 5 réunions phase réception 2 réunions phase parfait achèvement Nombre total de jours dédiés à la mission semble surévalué</p>

Analyse Prix des prestations : pondération 40 %

NOTE PAR RAPPORT A L'OFFRE LA MOINS-DISANTE
(Offre du moins disant HT / Offre proposée HT) x Valeur pondération

Le tableau ci-dessous présente la notation obtenue par chaque candidat :
Estimation de l'administration : 10.000,00 € HT
Moyenne des offres conformes : 12 292.75€ HT

Opérateur économique	Montant HT	Montant TTC	Variation par rapport à l'estimation	Variation par rapport à la moyenne des offres conformes	Note sur 40	Classement
ALPES CONTROLES	9 856,00	11 827,20	- 1,44 %	-19,82 %	40,00	1
APAVE	11 360,00	13 632	+13,6 %	-7,59 %	34,70	2
DEKRA	14 275,00	17 130	+42,75 %	+16,13 %	27,62	4
SUD EST PREVENTION	13 680,00	16 416	+36,8 %	+11,29 %	28,82	3

Commentaires :
Les offres sont conformes et acceptables.

Classement général et proposition par pondération :

Opérateurs économiques	Note pondérée Valeur technique 60%	Note pondérée Prix 40%	Total	Classement de 1 à N
ALPES CONTROLES	54,00	40,00	94,00	1
APAVE	48,00	34,70	82,70	3
DEKRA	54,00	27,62	81,62	4
SUD EST PREVENTION	54,00	28,82	82,82	2

Recevabilité de la candidature du candidat classé premier :

Dans le cadre de la présente consultation et conformément à l'article R. 2144-3 du code de la commande publique, l'acheteur a vérifié la candidature du candidat classé en premier après analyse des offres sur la base des critères de sélection.

- Le candidat présente les garanties financières, techniques et professionnelles suffisantes pour exécuter les prestations

Conclusion :

Compte tenu de l'analyse des critères énoncés dans le règlement de la consultation, l'offre de **ALPES CONTROLES** est économiquement la plus avantageuse.

Par conséquent il est proposé de retenir **ALPES CONTROLES** pour un montant de 9.856,00 € HT, soit 11.827,20 € TTC.

Proposé le : 28 / 11 / 2023

Par : Fiona COUETTE – *Chargée d'opérations*